

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'YONNE
DÉPARTEMENT DE LA NIEVRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PUISAYE-FORTERRE

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le onze juillet à neuf heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis dans la salle des sports de la commune de Saint Fargeau, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du sept juillet deux mil vingt, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés :

ABRY Gilles - Titulaire	HERMIER Bernadette - Titulaire
ANDRÉ Dominique - Titulaire	JACQUET Luc - Titulaire
ARDUIN Noël - Titulaire	JACQUOT Brigitte - Titulaire
BEAUJARD Maryse - Titulaire	JARD Nathalie - Titulaire
BECKER Cécile - Titulaire	JASKOT Richard - Suppléant
BILLEBAULT Jean-Michel - Titulaire	JAVON Fabienne - Titulaire
BOISARD Jean-François - Titulaire	JOURDAN Brice - Titulaire
BOURGES Danny - Titulaire	KOTOVTCHIKHINE Michel - Titulaire
BROUSSEAU Chantal - Titulaire	LEGER Jean-Marc - Titulaire
BUTTNER Patrick - Titulaire	LEPRÉ Sandrine - Titulaire
CHANTEMILLE Sophie - Titulaire	LHOTE Mireille - Titulaire
CHARPENTIER Dominique - Titulaire	MACCHIA Claude - Titulaire
CHOUBARD Nadia - Titulaire	MAHON Jean - Titulaire
CONTE Claude - Titulaire	MASSÉ Jean - Titulaire
CORDE Yohann - Titulaire	MAURY Didier - Titulaire
CORDET Yannick - Titulaire	MENARD Elodie - Titulaire
CORDIER Catherine – Titulaire	MILLOT Claude - Titulaire
COUET Micheline - Titulaire	MORISSET Dominique - Titulaire
DA SILVA MOREIRA Paulo - Titulaire	PAURON Éric - Titulaire
D'ASTORG Gérard - Titulaire	PERRIER Benoît - Titulaire
DAVEAU Max - Titulaire	PICARD Christine - Titulaire
DEMERSSEMAN Gilles - Titulaire	POUILLOT Denis - Titulaire
DENIS Pierre - Titulaire	PRIGNOT Roger - Titulaire
DENOS Jean-Claude - Titulaire	RAMEAU Etienne - Titulaire
DESNOYERS Jean - Titulaire	RENAUD Patrice - Titulaire
DROUHIN Alain - Titulaire	REVERDY Chantal - Titulaire
DUFOUR Vincent - Titulaire	REVERDY Gilles - Titulaire
FERRON Claude - Titulaire	RIGAULT Jean-Michel - Titulaire
FOIN Daniel - Titulaire	SALAMOLARD Jean-Luc - Titulaire
FOUCHER Gérard - Titulaire	SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe - Titulaire
FOUQUET Yves - Titulaire	SIMON Jean-Luc - Suppléant
FOURNIER Jean-Claude - Titulaire	THIENPONT Virginie - Titulaire
GERMAIN Robert - Titulaire	VANDAELE Jean-Luc – Titulaire
GIROUX Jean-Marc - Titulaire	VANHOUCHE André - Titulaire
GROSJEAN Pascale - Titulaire	VIGOUROUX Philippe - Titulaire
GUILLAUME Philippe - Titulaire	WLODARCZYK Monique - Titulaire
HABAY BARBAULT Céline - Titulaire	XAINTE Arnaud - Titulaire

Délégués titulaires excusés : CHEVALIER Jean-Luc (suppléant M. SIMON), HOUBLIN Gilles (pouvoir à M. VIGOUROUX), LOURY Jean-Noël (pouvoir à M. CORDET), MOISSETTE Bernard (pouvoir à M. DAVEAU), RAVERDEAU Chantal (pouvoir à M. GERMAIN), REBAI Morad (pouvoir à M. JASKOT), VUILLERMOZ Rose-Marie (pouvoir à M. ABRY).

Secrétaire de Séance : JARD Nathalie

Effectif légal du conseil communautaire : 80
Nombre de membres en exercice : 79
Nombre de présents : 74
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votants : 79

Ordre du jour :

1) Installation du conseil communautaire

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Daniel Foin, conseiller communautaire le plus âgé (en application de l'article L. 5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mme Nathalie Jard a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2) Désignation des assesseurs et du secrétaire de séance

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs, Mme Sophie Chantemille et M. Gilles Abry.

3) Election du président sous la présidence du doyen de séance

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Élection du Président :

Candidats : Jean-François BOISARD et Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : soixante-dix-neuf (79)
- Nombre de bulletins : soixante-dix-neuf (79)
- Bulletins blancs : quatre (4)
- Bulletins nuls : zéro (0)
- Suffrage exprimés : soixante-quinze (75)
- Majorité absolue : trente-huit (38)

Résultat des votes :

Jean-François Boisard : vingt-cinq (25)
Jean-Philippe Saulnier-Arrighi : cinquante (50)

Monsieur Jean-Philippe Saulnier-Arrighi, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président, et a été installé.

Monsieur Jean-Philippe Saulnier-Arrighi a déclaré accepter d'exercer cette fonction et assure la présidence de l'Assemblée.

4) Détermination du nombre de vice-présidents

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité, a décidé de fixer à 11 le nombre de vice-présidents de la communauté de communes de Puisaye Forterre.

5) Elections des vice-présidents

Election du 1^{er} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge les Finances.

Candidat : Jean-Luc VANDAELE

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 79
- Bulletins blancs : 16
- Bulletins nuls : 5
- Suffrage exprimés : 58
- Majorité absolue : 30

Ont obtenu :

Noël ARDUIN	1 voix
Jean-François BOISARD	1 voix
Jean-Luc VANDAELE	56 voix

M. Jean-Luc VANDAELE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 1er Vice-président et est installé dans ses fonctions.

Mme Micheline Couet quitte la séance et donne pouvoir à Mme Chantemille.

Mme Chantal Brousseau quitte la séance et donne pouvoir à M. Patrick Buttner.

Election du 2^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge le Tourisme.

Candidat : Jean-Michel RIGAULT

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 79
- Bulletins blancs : 18
- Bulletins nuls : 4
- Suffrage exprimés : 57
- Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

Jean-François BOISARD	1 voix
Pascale GROSJEAN	2 voix
Jean-Michel RIGAULT	54 voix

M. Jean-Michel RIGAULT ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 2^{ème} Vice-président et est installé dans ses fonctions.

M. Noël Arduin quitte la séance sans donner pouvoir.

M. Philippe Guillaume quitte la séance et donne pouvoir à M. Éric Pauron.

Election du 3^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge la petite enfance.

Candidat : Christine PICARD

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 19
- Bulletins nuls : 3
- Suffrage exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

Nadia CHOUARD	1 voix
---------------	--------

Catherine CORDIER	3 voix
Elodie MÉNARD	1 voix
Christine PICARD	51 voix

Mme Christine PICARD ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 3ème Vice-présidente et est installée dans ses fonctions.

Election du 4^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge l'enfance, la jeunesse et les sports.

Candidat : Catherine CORDIER

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 13
- Bulletins nuls : 3
- Suffrage exprimés : 62
- Majorité absolue : 32

Ont obtenu :

Catherine CORDIER	61 voix
Fabienne JAVON	1 voix

Mme Catherine CORDIER ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 4ème Vice-présidente et est installée dans ses fonctions.

Mme Fabienne Javon quitte la séance et donne pouvoir à M. Arnaud Xainte.

Election du 5^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge l'environnement et les circuits de proximité.

Candidat : Dominique MORISSET

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 17

- Bulletins nuls : 4
- Suffrage exprimés : 57
- Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

Jean MASSÉ	1 voix
Dominique MORISSET	56 voix

M. Dominique MORISSET ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 5ème Vice-président et est installé dans ses fonctions.

*Mme Mireille Lhote quitte la séance et donne pouvoir à Mme Nadia Choubard.
M. Benoît Perrier quitte la séance et donne pouvoir à M. Jean Desnoyers.*

Election du 6^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge la voirie, la filière bois, l'aménagement de la voie verte et Gemapi.

Candidat : Claude MILLOT

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 18
- Bulletins nuls : 7
- Suffrage exprimés : 53
- Majorité absolue : 27

Ont obtenu :

Max DAVEAU	2 voix
Claude MILLOT	51 voix

M. Claude MILLOT ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 6ème Vice-président et est installé dans ses fonctions.

M. Vincent Dufour quitte la séance et donne pouvoir à Mme Bernadette Hermier.

Election du 7^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge le patrimoine et les travaux.

Candidat : Philippe VIGOUROUX

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 16
- Bulletins nuls : 6
- Suffrage exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

Jean-Michel BILLEBAULT	1 voix
Alain DROUHIN	1 voix
Philippe VIGOUROUX	54 voix

M. Philippe VIGOUROUX ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 7^{ème} Vice-président et est installé dans ses fonctions.

Mme Céline Habay-Barbault quitte la séance et donne pouvoir à M. Alain Drouhin.

M. Claude Conte quitte la séance et donne pouvoir à M. Yohann Corde.

Mme Virginie Thienpont quitte la séance et donne pouvoir à M. Jean-Luc Salamolard.

Election du 8^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge la culture et l'EMDTPF.

Candidat : Pascale GROSJEAN

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 20
- Bulletins nuls : 5
- Suffrage exprimés : 53
- Majorité absolue : 27

Ont obtenu :

Jean-Michel BILLEBAULT	1 voix
------------------------	--------

Alain DROUHIN	1 voix
Pascale GROSJEAN	51 voix

Mme Pascale GROSJEAN ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 8ème Vice-présidente et est installée dans ses fonctions.

Election du 9ème Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge la santé.

Candidat : Patrick BUTTNER

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 10
- Bulletins nuls : 2
- Suffrage exprimés : 66
- Majorité absolue : 34

Ont obtenu :

Jean-Michel BILLEBAULT	2 voix
Patrick BUTTNER	61 voix
Paulo DA SILVA MOREIRA	3 voix

M. Patrick BUTTNER ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 9ème Vice-président et est installé dans ses fonctions.

M. Jean-Michel Billebault quitte la séance et donne pouvoir à Mme Cécile Becker.

Election du 10ème Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge les déchets, la mobilité et l'aménagement du territoire (urbanisme et habitat).

Candidat : Jean-Luc SALAMOLARD

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 17

- Bulletins nuls : 7
- Suffrage exprimés : 54
- Majorité absolue : 28

Ont obtenu :

Noël ARDUIN	1 voix
Daniel FOIN	1 voix
Dominique MORISSET	2 voix
Jean-Luc SALAMOLARD	50 voix

M. Jean-Luc SALAMOLARD ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 10ème Vice-président et est installé dans ses fonctions.

Election du 11^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge les ressources humaines.

Candidat : Jean-Marc GIROUX

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 17
- Bulletins nuls : 5
- Suffrage exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

Jean-Marc GIROUX	55 voix
Elodie MENARD	1 voix

M. Jean-Marc GIROUX ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 11ème Vice-président et est installé dans ses fonctions.

6) Détermination du nombre des autres membres du bureau

Le conseil communautaire a décidé de ne pas étendre le bureau à d'autres membres. Le Président et les Vice-Présidents seront seuls membres du bureau.

7) Elections des autres membres du bureau

Le bureau étant composé du Président et des vice-présidents uniquement, il n'y a pas lieu d'élire d'autres membres.

8) Lecture de la Charte de l'élu local conformément à la Loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat

Le Président donne lecture de la charte de l'élu local.

- « 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Le Président remercie les élus pour leur confiance accordée de nouveau pour 6 ans. Il annonce qu'il travaillera de concert avec une nouvelle équipe et qu'il conviendra d'avoir une ambition raisonnée pour l'avenir de notre territoire. Une réflexion à ce sujet sera réalisée avec le cabinet PublicAvenir et également lors d'un séminaire qui sera organisé le dernier samedi de septembre.

Le Président informe les délégués que le prochain conseil communautaire se tiendra le 23 juillet 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 13h20.